

## **PROJET DE MOTION**

Pour améliorer les déplacements à pied des seniors et des personnes à mobilité réduite sur la Commune de Plan les Ouates

Vu :

- la fédérale du 13 décembre 2002 sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Lhand),
- que la commune de Plan-les-Ouates est constituée de plusieurs quartiers,
- que pour se rendre d'une partie à l'autre de notre commune, la longueur des trajets peut représenter un frein pour les personnes à mobilité réduite comme pour les seniors,
- que le franchissement des grands axes routiers situés sur notre commune peut donner un ressenti d'insécurité aux personnes à mobilité réduite et à nos aînés,
- que la ville de Carouge et d'autres collectivités ont en leur temps initié un changement qualitatif de leurs bancs,
- que la mise à disposition de bancs avec dossier et accoudoirs permet aux aînés de parcourir de plus grandes distances,
- que le Conseil municipal a déjà démontré sa sensibilité des déplacements à pied et en sécurité en approuvant la motion M 13-2018 « Pour la mise en place d'un plan de mobilité scolaire à Plan-les-Ouates »,

Sur proposition du Groupe Les Verts de Plan-les-Ouates,

le Conseil municipal de Plan-les-Ouates

### **DECIDE**

par x oui, x non et x abstention

1. D'inviter le Conseil administratif à étudier la mise en place d'un plan de mesures en faveur des déplacements seniors et pour personnes à mobilité réduite afin de faciliter la marche sur le territoire communal.
2. D'intégrer les travaux et thématique de ce plan dans une démarche participative effective plus large pour connaître les besoins en termes de déplacements à pied de nos aînés et des besoins des personnes à mobilité réduite.

*Les Verts de Plan-les-Ouates : Mario Rodriguez, Dominique Tinguely, Pierre Torri*

*Les socialistes : Nathalie Ruegger, Glenna Baillon*

## **Exposé des motifs**

La commune de Plan-les-Ouates est caractérisée par différents pôles représentés par ses différents quartiers. Il peut ne pas être aisé de se déplacer à pied d'un lieu à l'autre de notre commune pour les seniors ainsi que les personnes à mobilité réduite.

Les mesures d'un plan de mesures pour les déplacements seniors doivent suivre onze critères de qualité dans l'espace public, notamment la sécurisation des traversées, la limitation des marches et dénivelés, une signalétique utile ou encore une vue permettant l'observation.

A la lecture de ces critères de qualité, nous constatons qu'ils peuvent également être destinés à des personnes à mobilité réduite (PMR) bien qu'ils aient d'autres préoccupations dans leurs déplacements.

Dès lors, il est proposé de mettre en place un plan de mesures en faveur des déplacements seniors, mais également d'avoir des actions concrètes pour les PMR. Ceci d'autant plus que pour ces dernières, la constitution suisse fixe des critères et des mesures à mettre en place.

Lors de certaines séances du Conseil municipal, il est arrivé d'avoir des questions du public pour la mise en place de bancs pour les personnes âgées lors de leurs promenades dans les différents chemins de notre commune.

L'objectif est d'identifier les sites provoquant une insécurité, les lieux pour implanter des bancs, ou encore des parcours permettant une aisance dans les déplacements quotidiens et d'agrément des personnes âgées et des PMR.

Un tel plan doit se réaliser avec les personnes qui vivent ceci au quotidien. Un tel plan peut être réalisé de manière effective dans le cadre d'une démarche participative plus large d'une politique des aînés pour y apporter des réponses claires, précises et concrètes.

Après un plan de mobilité scolaire, la commune de Plan-les-Ouates serait innovante en mettant en place un plan de mesures en faveur des déplacements pour seniors et pour personnes à mobilité réduite. Ceci démontrerait le caractère intergénérationnelle de sa politique prônant une mobilité douce dans un objectif de santé public, pour le bien du climat tout en améliorant la sécurité et réduisant la pénibilité des déplacements pour ces catégories de concitoyens.

En vous remerciant par avance et vous priant, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, de bien vouloir faire bon accueil à la présente motion.